

MARINE LE PEN



LES PRINCIPAUX POINTS DE SON PROGRAMME

- ▶ **Renforcer les apprentissages fondamentaux** (français, histoire, calcul). Supprimer l'enseignement des langues et des cultures d'origine.
- ▶ **Imposer la laïcité**, la neutralité et la sécurité.
- ▶ **Instaurer le port d'un uniforme** dès l'école primaire.
- ▶ **Revenir sur la réforme** des rythmes scolaires.
- ▶ **Rétablir l'égalité des chances** en retrouvant la voie de la méritocratie républicaine.
- ▶ **Développer massivement** l'alternance dans l'artisanat, les secteurs public et privé et rendre la formation professionnelle moins opaque et moins coûteuse.
- ▶ **Lancer un plan national** de création de filières des métiers d'art et implanter un réseau de pépinières d'artistes sur tout le territoire.
- ▶ **Revaloriser le travail manuel** et mettre en place des filières professionnelles d'excellence : autoriser l'apprentissage dès 14 ans, et développer sur tout le territoire des lycées professionnels ou technologiques de la seconde chance.
- ▶ **À l'université**, passer d'une sélection par l'échec à une sélection au mérite : refuser le tirage au sort, revaloriser les bourses au mérite, défendre la complémentarité universités/grandes écoles.

> **En savoir plus :**

www.marine2017.fr

Les Réponses de MARINE LE PEN



Autonomie

Je suis extrêmement attachée aux services publics, particulièrement à celui d'éducation. Or pour que les services publics accomplissent leurs missions, il est essentiel qu'ils soient administrés à partir d'un centre, l'État stratège, et que ses agents aient le statut de fonctionnaires d'État. C'est pourquoi, je suis opposée à une plus grande autonomie des établissements scolaires. Ce n'est pas en effet au niveau des établissements que doit s'opérer le recrutement des enseignants, mais par le biais de concours nationaux. Et ce n'est pas non plus à ce niveau que doivent être décidés les contenus enseignés ou les orientations pédagogiques, mais par des directives et des programmes nationaux. C'est enfin à une instance interne à l'Éducation nationale, où les enseignants de terrain seront pleinement représentés, qu'il appartiendra d'évaluer les effets de la politique scolaire conduite.



Réussite de tous

C'est en amont des difficultés que les fondamentaux doivent être transmis, priorité absolue de l'école primaire. Pour que tous les enfants progressent normalement dans les apprentissages, selon ce qui est

exigible au niveau supérieur, il faudra renouer avec le redoublement. Enfin, et je m'y suis engagée, le collège unique devra céder la place à un collège permettant des pré-orientations, vers la voie professionnelle en particulier, en privilégiant les dispositifs d'alternance.



Formation des enseignants

Je veux une école fondée sur la transmission du savoir et sur l'autorité des enseignants. D'où l'impératif de revaloriser, notamment financièrement, leur fonction et leurs carrières, la contrepartie étant qu'ils remplissent leurs missions d'instruction. Aussi, je ne fais nullement de l'allongement de leur temps de présence une condition de cette revalorisation, qui ne doit d'ailleurs pas servir de prétexte à la diversification de leurs missions. Encore une fois, la mission d'un enseignant est d'enseigner ! Quant aux formations au numérique, aux stages en entreprise ou à l'étranger, ce sont des appuis utiles à la formation de nos jeunes, mais je le rappelle, priorité à la transmission des savoirs fondamentaux.